

ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE DES EMPLOYÉS EN ASSURANCES SOCIALES (ANEAS)

Procès-verbal de l'assemblée générale du 23 juin 2022

Membres du comité présent(e)s :

- Mme Émilie Comte
- Mme Graziella Di Munno
- M. Philippe Dubois
- Mme Valérie Garcia
- M. Mathieu Liengme

Membres de l'ANEAS présent(e)s :

- Mme Vanessa Fimmanò
- M. Sandro Daina
- M. René Tanner

Membres de l'ANEAS excusé(e)s :

- M. Olivier Laterali
- M. Daniel Roulin
- M. François Wagner
- Mme Claudia Forlesi
- M. Cédric Mermod
- M. Pierre-Etienne Wildi
- M. Philipp Gloor
- M. Pascal Guillet (CCNAC)

Rédacteur du procès-verbal : M. Philippe Dubois

1. Accueil et présences

Au nom du comité, M. Philippe Dubois souhaite la bienvenue aux participant(e)s.

Il donne lecture de l'ordre du jour, qui n'appelle pas de commentaire et qui est donc accepté.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 11 novembre 2021

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 11 novembre 2021 n'appelle aucun commentaire et est accepté.

3. Rapport du comité

M. Mathieu Liengme informe les membres que le comité de l'ANEAS s'est réuni à 4 reprises entre décembre 2021 et fin mai 2022. Toutes les séances se sont faites en visioconférence.

Il signale que pour les lauréats 2021 du brevet fédéral, l'ANEAS a offert un panier garni composé de chocolat et d'une bouteille de mousseux neuchâtelois, comme l'année passée. L'envoi des cadeaux a été confié aux ateliers Arihane, à l'entière satisfaction du comité.

S'agissant des événements organisés par le comité, M. Liengme indique que selon les souhaits exprimés lors de la précédente assemblée générale, le comité s'est attelé à la dynamisation de l'ANEAS en organisant des événements pour les membres et non-membres de l'association.

Le comité a notamment organisé un séminaire intitulé "Le développement continu de l'AI, quoi de neuf ?" le 28 avril 2022. Ce séminaire a été animé par MM. Philipp Gloor et Lucas Jeandupeux, qui a rencontré un franc succès (une cinquantaine de participants, dont les retours ont été unanimement positifs).

Un autre séminaire dédié à la politique familiale est agendé pour le 24 novembre 2022, sous la forme d'un débat entre les divers intervenants en axant les discussions sur différents plans (politique, historique, économique/entreprise) Les intervenants seront M. Giulano Bonoli (expert en politique sociale), M. Pierre-Yves Carnal (spécialiste en assurances sociales) et un directeur d'entreprise (non déterminé à ce jour). M. Laurent Bonnard, journaliste, interviendra en tant que modérateur du débat.

Ces différentes activités s'ajoutent aux habituels et très demandés cours de spécialistes et au séminaire de révision.

Le comité a également innové en proposant à nos membres une participation financière de l'ANEAS (rabais de CHF 100. —) pour celles et ceux prenant part au séminaire "Gestion administrative des RH" donné par M. François Wagner.

Conformément aux prévisions et en raison des multiples problèmes techniques rencontrés précédemment, le comité a décidé de confier la gestion technique du site internet de notre association à l'ORIF de Pomy, avec lequel les échanges sont très bons (M. Viret). La mise à jour du site se fait à intervalles réguliers, mais reste à améliorer, tout comme la gestion de la boîte mail en raison du nombre très élevé de spam que nous recevons.

Pour l'avenir, le comité désire continuer à apporter de réelles plus-values pour les membres de l'association en mettant sur pied des séminaires à intervalles réguliers (1 à 2 par année, car plus serait compliqué au vu du temps pris pour l'organisation).

4. Rapport de la responsable de la formation

Mme Graziella Di Munno informe les membres que les formations de l'ANEAS ont repris en présentiel. Elle souligne que quelques participant(e)s ont exprimé le souhait

de pouvoir suivre les cours à distance. Compte tenu du point de vue des intervenant(e)s qui y étaient défavorables, le comité n'est pas entré en matière sur ces demandes.

Pour l'année 2022 – 2023, 23 personnes prennent part au cours de spécialiste. 18 personnes se sont inscrites pour le séminaire de répétition.

Mme Di Munno souligne qu'au niveau des intervenant(e)s, il n'y a pas eu de changement depuis l'an dernier. Le comité prévoit de rencontrer les intervenant(e)s, comme il l'avait déjà fait précédemment. Conformément à la suggestion faite par les membres lors de la précédente assemblée générale, le comité saisira cette occasion pour proposer aux intervenant(e)s d'adhérer à notre association.

Comme cela s'était fait précédemment aussi, le comité souhaite clôturer la formation de spécialiste par un moment festif et de convivialité.

Mme Di Munno souligne que les intervenant(e)s aimeraient obtenir la liste des participant(e)s à leur cours. La HEG rechigne cependant à transmettre ces informations qui contiennent des données personnelles.

Mme Di Munno s'approchera de la HEG afin que le formulaire d'inscription en ligne sur son site internet soit adapté, en prévoyant une question liée à l'adhésion (ou non) en tant que membre de l'ANEAS.

5. Rapports de la caissière et des vérificateurs de comptes

Mme Emilie Comte présente les comptes de l'ANEAS, qui se présentent comme suit :

Solde du compte au 01.01.2021 :	Fr. 120'729.07
Recettes :	
Cotisations individuelles encaissées en 2021 :	Fr. 6'010.00
Cotisations collectives encaissées en 2021 :	Fr. 800.00
Parts au bénéfice des formations :	Fr. 25'682.50
Dépenses :	
Cotisations FEAS :	Fr. 940.00
Frais généraux comité :	Fr. 3'151.65
Frais gestion du site :	Fr. 2'365.60
Frais CCP : -122.40	
Solde du compte au 31.12.2021 :	Fr. 146'641.92
Augmentation du compte en 2021 :	Fr. 25'912.85

Mme Comte apporte en outre les renseignements suivants s'agissant de l'évolution des membres de l'associations :

Etat des membres au 31.12.2020 : 80 membres individuels
6 membres collectifs

Etat des membres au 31.12.2021 : 85 membres individuels
5 membres collectifs

Les vérificateurs de comptes, MM. René Tanner et Patrick Schneider, ont procédé à la vérification des comptes 2021 de l'ANEAS en date du 28 avril 2022. Ils confirment que les comptes 2021 ont été régulièrement tenus et que chaque opération est dûment justifiée. Ils recommandent à l'assemblée générale d'accepter les comptes 2021 et d'en donner décharge au comité.

L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2021 et en donne décharge au comité. Elle reconduit MM. René Tanner et Patrick Schneider dans leurs fonctions de vérificateurs de comptes.

6. Démission et élection des membres du comité

M. Philippe Dubois annonce sa démission du comité dès ce jour, sous réserve de la rédaction du procès-verbal de l'assemblée générale de ce jour.

Aucun membre ne manifeste son intérêt à rejoindre le comité.

L'assemblée générale réélit Mme Graziella Di Munno, Mme Emilie Comte, Mme Valérie Garcia, M. Mathieu Liengme et M. Philippe Gloor au comité.

7. Montant des cotisations 2023

Le comité propose à l'assemblée générale de maintenir inchangé le montant des cotisations pour l'année 2023, soit Fr. 70.- par an pour un membre individuel et Fr. 200.- l'an pour un membre collectif.

L'assemblée générale approuve la proposition du comité.

8. Divers

Personne ne demandant plus la parole, l'assemblée générale est levée à 18h55.

19.07.2022 / Philippe Dubois